## **RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT**

### 1. Dénomination du médicament vétérinaire

I	P	$\cap$	ı١	/27	$\Gamma$ R $C$	N	GI	F	PO	ПГ	٦R	F	ORA	ΙF

T OLIGINONGLE I OUDINE ONALE
2. Composition qualitative et quantitative
Un g contient :
Substance(s) active(s) :
Lévamisole
(sous forme de chlorhydrate)
Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients »
3. Forme pharmaceutique
Poudre pour solution buvable.
4. Informations cliniques
4.1. Espèces cibles
Bovins, ovins, porcins et volailles.
4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles
Traitement des infestations par les parasites suivants:
Chez les bovins et ovins :
- Nématodes gastro-intestinaux :  Trichostrongylus spp,  Cooperia spp,  Ostertagia ostertagi (sauf larves inhibées),  Haemonchus spp,  Nematodirus spp,  Bunostomum spp,  Oesophagostomum spp,  Chabertia ovina (mouton).

- Strongles pulmonaires :

Chez les porcins :
- Nématodes gastro-intestinaux : Ascaris suum, Strongyloïdes ransomi,
Oesophagostomum spp.
- Strongles pulmonaires :  Metastrongylus spp.
weastiongylus spp.
Chez les volailles :  Ascaridia spp
Hétérakis spp
Capilaria spp Amidostomum anseris (oie)
Anidostonium ansens (die)
4.3. Contre-indications
Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance au lévamisole.
4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible
4.4. Inicoo dii garad particanordo a diiaque dopedo dibio
Ne pas utiliser chez les femelles laitières (voir rubrique" Temps d'attente).
Ne pas utiliser chez les volailles pondeuses (voir rubrique Temps d'attente).
4.5. Précautions particulières d'emploi
i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal
Le poids corporel doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose.
Des résistances peuvent se développer lors d'une utilisation fréquente et répétée.
ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
Eviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.
Le port de vêtements de protection adéquats, notamment de gants en caoutchouc imperméables, s'impose lors de l'utilisation
du médicament. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.
iii) Autres précautions
m, range productions
Aucune.

Dictyocaulus viviparus.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans certains cas, possibilité de ptyalisme, diarrhée, agitation, trémulation.

#### 4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Aucun effet tératogène n'a été observé avec le lévamisole chez l'animal de laboratoire (souris, rat et lapin). Aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été rapporté chez les bovins, ovins et porcins. La spécialité peut être utilisée chez la femelle pendant la gestation et l'allaitement.

#### 4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

L'association du produit avec un agent anticholinestérasique , tels que les antiparasitaires externes organophosphorés doit être évitée.

#### 4.9. Posologie et voie d'administration

Chez les bovins et les ovins :

7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie orale sans dépasser la dose totale par animal de 3,75 g chez les bovins et 0,375 g chez les ovins, soit 37,5 mg de poudre par kg de poids vif dilué dans un peu d'eau sans dépasser la dose de 18,75 g chez les bovins et de 1,9 g chez les ovins.

#### Chez les porcins :

7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie orale sans dépasser la dose totale par animal de 0,75 g, soit 37,5 mg de poudre par kg dilué dans un peu d'eau ou la soupe sans dépasser la dose de 3,75 g par animal.

#### Chez les volailles :

20 mg de lévamisole par kg de poids vif, soit environ 1 g de poudre par litre d'eau de boisson

La quantité d'eau de boisson médicamenteuse consommée par les volailles dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la posologie recommandée, la concentration en lévamisole doit être ajustée en conséquence.

Utiliser un pistolet doseur propre et correctement étalonné.

#### 4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, les signes observés sont ceux résultant d'une stimulation du système nerveux parasympathique : hypersalivation, vomissements, diarrhée, polypnée et ataxie, tremblements, convulsions. Les antidotes de choix sont l'atropine ou le glycopyrrolate.

#### 4.11. Temps d'attente

Viande et abats : 3 jours.

Lait : En l'absence d'un temps d'attente pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement ni chez les futures productrices de lait de consommation dans les 2 mois qui précédent la mise-bas.

Œufs : En l'absence de temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les espèces productrices d'œufs de consommation, 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci.

#### 5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Antiparasitaire interne.

Code ATC-vet: QP52AE01.

#### 5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le lévamisole est un nématodicide de la famille des imidazothiazoles, il correspond à la forme lévogyre du tétramisole. Du fait de son mode d'action cholinomimétique par fixation sur les récepteurs de l'acéthylcholine, il agit au niveau des ganglions nerveux du nématode entraînant ainsi une paralysie à l'origine de la mort du parasite. Le lévamisole n'a pas d'activité ovicide.

#### 5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Après administration orale, la résorption digestive du lévamisole est rapide, le pic de concentration plasmatique est atteint en 2 à 4 heures. Il subit une métabolisation importante au niveau hépatique et est éliminé rapidement et majoritairement par voie urinaire sous forme de métabolites.

#### 6. Informations pharmaceutiques

#### 6.1. Liste des excipients

Silice colloïdale anhydre

Lactose

#### 6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

#### 6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

## 6.4. Précautions particulières de conservation

Aucune.

#### 6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Sachet polyethylène basse densité / aluminium / papier

Boîte polyéthylène haute densité avec couvercle polypropylène muni d'un joint polyéthylène basse densité / aluminium /

carton
Sache polyéthylène basse densité
Seau polypropylène
Sac polyéthylène basse densité / papier / papier
Sac polyéthylène basse densité – polyamide – aluminium – polyéthylène téréphtalate avec fermeture zip

# 6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

#### 7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

DOPHARMA FRANCE S.A.S. 23 RUE DU PRIEURE 44150 VAIR SUR LOIRE FRANCE

#### 8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5282327 9/1989

Boîte de 10 sachets de 100 g Boîte de 12 sachets de 100 g Boîte de 1 kg Sac de 1 kg avec fermeture zip Seau de une sache de 2,5 kg Sac de 5 kg Sac de 5 kg avec fermeture zip

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### 9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

27/09/1989 - 11/06/2009

#### 10. Date de mise à jour du texte

17/10/2025